



HAL
open science

Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives. 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02027183

HAL Id: hceres-02027183

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027183>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence

Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

Université Nice Sophia Antipolis (UNS)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Biologie, santé, sport

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis (UNS)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) de l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS) appartient au champ *Biologie, santé, sport* (BSS) qui est partie prenante de l'IDEX (Initiatives d'excellence) JEDI (Joint, Excellent & Dynamic Initiative) déposé par l'université Côte d'Azur (UCA). La formation s'adosse aussi au laboratoire Motricité Humaine Education Sport Santé (LAMHESS - équipe d'accueil-EA 6312).

Cette licence comporte quatre parcours qui visent à préparer les étudiants aux métiers :

- de l'enseignement en Activités Physiques Adaptées et Santé (parcours APAS),
- de l'entraînement dans le cadre du sport de haut niveau ou dans ceux de l'entretien de la forme physique, du *coaching* (parcours Entraînement Sportif - ES),
- de la conception et du management de projets sportifs (parcours Management du Sport - MS)
- d'enseignants en Education Physique et Sportive (EPS) ou de Professeur des Ecoles (parcours Education et motricité - EM), dans ce cas, après validation d'un master de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE).

Ces différents débouchés tiennent compte des structures existantes localement dans le secteur sportif et du milieu socio-professionnel local ou régional. Si une importante participation de professionnels dans les différents enseignements ainsi que des stages pratiques donnent un aspect professionnalisant à cette licence, la très grande majorité des étudiants continue en master, en particulier à l'UNS. Une ouverture à l'international existe, concrétisée par des accords avec des universités étrangères.

Cette licence accueille moins de 500 étudiants primo-inscrits en première année (L1), mais, compte tenu des redoublements, cela fait un total de plus de 600 étudiants (644 en 2015).

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs des quatre parcours de cette licence sont clairement exposés dans le dossier. Ils sont justifiés par la présence de professionnels au niveau local et un fort ancrage régional avec des partenariats dans le secteur du sport. Ces parcours sont : Activités physiques adaptées et santé (APAS) ; Education et motricité (EM) ; Entraînement sportif (ES) ; Management du sport (MS).</p>

<p>Les débouchés concernent principalement la poursuite d'études en master STAPS ou à l'ESPE, même si les possibilités de réorientation, et d'activité professionnelle sont évoquées.</p> <p>Une évolution a été entreprise en fonction des recommandations émises lors de précédente évaluation de l'AERES (ancien nom du HCERES) notamment concernant l'importance des enseignements en Sciences de la Vie en troisième année (L3).</p>
<p>Organisation</p>
<p>La filière STAPS fait face à un recrutement en augmentation (644 étudiants en première année, L1, en 2015,) qui impacte l'organisation (augmentation des cours magistraux-CM au détriment des travaux pratiques-TP et travaux dirigés-TD) du fait d'un sous-encadrement en enseignants titulaires (sur l'ensemble de la licence, il y a un millier d'étudiants, pour 38 enseignants titulaires dont 23 enseignants-chercheurs), ce qui entraîne le recours à un nombre important de vacataires (79). L'enseignement fait appel aux technologies numériques, la mise en place de MOOC (massive open online course) est envisagée. Si le volume des TP est limité en particulier en L1, il faut souligner un apprentissage pratique avec des stages et des projets tuteurés en deuxième année (L2) et en L3. Les trois premiers semestres constituent un tronc commun avec l'acquisition de compétences générales et transversales. La spécialisation a été rendue plus progressive pour favoriser le passage d'un parcours à l'autre. La L2 a été modifiée pour permettre une continuité avec la licence professionnelle <i>Santé, vieillissement et activités physiques adaptées</i> (SVAPA), qui a ouvert très récemment à l'UNS. Dans le cadre du centre de référence « Santé - Bien-être - Vieillesse » mis en place dans le projet de l'IDEX et de la mise en place du champ <i>Biologie, santé, sport</i>, des conventions vont être consolidées et développées avec l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Médecine concernant la licence APAS ainsi que pour la réorientation des étudiants issus de la PACES (Première Année Commune des Etudes de Santé). Des passerelles avec l'institut de formation en Kinésithérapie sont également envisagées. Cela montre une volonté de renforcer les liens entre ces différents établissements pour optimiser les parcours de formation. Au vu de l'ensemble de ces éléments, l'organisation de cette licence apparaît tout à fait appropriée.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Il existe des formations analogues mais pas totalement équivalentes dans les universités de la région. La licence STAPS de l'UNS a développé des spécificités en fonction de l'environnement local. Il existe des liens avec les autres UFR du champ <i>Biologie, santé, sport</i> (exemple la convention avec l'UFR de Médecine), le centre hospitalier universitaire-CHU de Nice et aussi l'INRIA (Institut national de recherche en informatique et en automatique). Le champ BBS est partie prenante de l'IDEX JEDI déposé par l'Université Côte d'Azur. Le parcours APAS est appuyé sur un laboratoire de l'UNS, le LAMHESS (Motricité Humaine Education Sport Santé - EA 6312). Il y a des liens avec les établissements publics d'enseignement et les clubs sportifs. Au total 150 lieux de stage sont recensés. Par ailleurs de nombreux professionnels des métiers du sport participent à l'enseignement. Le parcours ES existe à Toulon mais pas le master 2 (deuxième année-M2) correspondant. Il est à noter que la filière STAPS de l'UNS, en revanche, est complète : après une première année commune aux Universités de Nice, Marseille, Montpellier, Toulon et Avignon, l'UFR STAPS de Nice offre une spécialisation en M2 dans les domaines : « Nutrition, Activité Physique, Prévention, Education, Santé », « Préparation Physique et Ré-athlétisation », « Management des Organisations et Services Sportifs » et « Recherche en Sciences du Mouvement Humain », ce qui renforce son attractivité. Le parcours MS possède aussi des spécificités en adéquation avec les masters de l'UNS. Parmi les perspectives, on relève les deux points suivants : passerelle entre L1 STAPS et formation de kinésithérapie, rapprochement avec l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) dans le domaine du management du sport.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique est très diversifiée et comporte une proportion importante de vacataires (79 vacataires pour 23 enseignants-chercheurs titulaires). Ces vacataires sont surtout des professionnels de santé ou issus du milieu sportif ou d'autres origines (collectivités, associations...). Ils représentent les différents aspects des métiers du sport (pratique, management, entraînement, santé...) ce qui est très positif. L'association de ces compétences au sein des enseignements est certainement profitable pour la formation des étudiants et favorise la prise en compte des problématiques du secteur professionnel. Le dossier mentionne cependant un sous-encadrement en enseignants titulaires qui impacte l'organisation des enseignements. Ce sous-encadrement semble réel, compte tenu des taux d'encadrement moyens de l'UNS. A terme, cela peut être préjudiciable à la bonne évolution de ces formations.</p> <p>La formation est pilotée au niveau des unités d'enseignement (UE), des parcours et du tronc commun. Il y a un soutien administratif.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Les effectifs sont importants, sans dépasser le nombre de primo inscrits fixé à 500 étudiants par le rectorat (le nombre total d'étudiants en L1 est cependant sensiblement supérieur : 644), en L2 le nombre d'inscrits est de 228 et en L3, de 174. Les effectifs sont stables dans le parcours APAS mais sont plus variables en parcours ES et EM du fait d'un intérêt</p>

<p>pour le concours du CAPEPS (certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive) et les débouchés dans le domaine du « coaching sportif ». La grande majorité des diplômés (93%) continue en master, hors ceux du parcours EM. Peu d'étudiants s'insèrent dans la vie active à l'issue du L3 STAPS, en dépit d'une certaine professionnalisation des enseignements. Ce point est commun à toutes les licences généralistes du territoire.</p> <p>Le suivi des étudiants qui cherchent un débouché professionnel avec leur licence est réalisé par le service compétent de l'Université (UNICEPRO). Une utilisation des réseaux sociaux est aussi envisagée dans ce but, sans garantie d'efficacité.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>La licence n'est pas à proprement parler une formation par la recherche, ayant une vocation plus professionnalisante que d'autres licences généralistes.</p> <p>Les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique appartiennent à des équipes de recherche. Les étudiants sont conviés à assister à des séminaires de recherche organisés par le laboratoire LAMHESS. Ce laboratoire est pluridisciplinaire et couvre les champs des parcours APAS, ES et MS. D'autres laboratoires sont également impliqués (UMR INSERM 1065, LAPCOS - Laboratoire d'Anthropologie et de Psychologie Cliniques, Cognitives et Sociales - EA 7278).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Des dispositifs (stages, projets) favorisent le contact des étudiants avec le monde professionnel et les relations avec les différentes structures locales couvrant les différents aspects de l'exercice physique, soit une quinzaine de structures allant des clubs sportifs aux hôpitaux. Dans tous les parcours, des professionnels notamment du secteur de la santé et des sports font partie de l'équipe enseignante. Le parcours APAS ouvre des débouchés vers le secteur hospitalier, un peu moins vers les structures privées actuellement. Le parcours EM vise principalement la poursuite d'études : MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), ESPE (concours), mais aussi vers les arts du cirque, les sports de combat et également la filière « Education-santé-sécurité ». Le parcours ES est la seule formation des Alpes Maritimes concernant le sport de haut niveau. Les débouchés apparaissent nombreux : préparation technique et sportive, coaching, emploi des nouvelles technologies dans le domaine sportif... Les étudiants de ce parcours suivent aussi une unité d'enseignement en sauvetage et sécurité maritime.</p> <p>L'environnement local offre des débouchés dans tous ces domaines en particulier au niveau master. La mise en place d'un Conseil de Perfectionnement vise à améliorer l'adéquation entre la formation et les débouchés professionnels, cependant les étudiants cherchant un débouché professionnel à l'issue de la licence sont peu nombreux (7%), la grande majorité continue en master.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Les stages (obligatoires) sont réalisés dans le milieu professionnel, en relation avec les parcours de formation : 30 à 50h en L2, 100 à 150h en L3. Le suivi du stage est bien cadré. L'évaluation et le contrôle sont bien définis : jury constitué de 2 enseignants avec possibilité de faire intervenir le tuteur.</p> <p>Pour le parcours APAS, le stage est effectué uniquement sur la journée du mardi. Dans les perspectives, il est noté qu'il serait préférable de libérer des semaines entières. Cela serait effectivement plus efficace du point de vue de l'immersion professionnelle et plus simple au niveau des contraintes matérielles.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>L'ouverture à l'international est bien présente dans cette licence et atteste d'un rayonnement certain : il y a en effet 25 accords passés avec des universités européennes. Le niveau des échanges reste cependant modéré, il est actuellement de 10 étudiants sortants pour 20 étudiants accueillis (Erasmus) par an. La mobilité sortante est à donc à encourager. Le souhait d'améliorer ce ratio et de promouvoir globalement les échanges est effectivement constaté. Il y a également une venue d'enseignants étrangers en échange avec des enseignants de l'Université.</p> <p>Il n'y a pas de cours en anglais, mais une intention de développer l'anglais en relation avec les formations (anglais pratique adapté à l'usage professionnel envisagé). D'ores et déjà, certains supports de cours sont en anglais. Il existe une possibilité de préparer le TOEIC (Test of English for international communication).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Le recrutement post-Bac, essentiellement local, est important en L1 mais s'accompagne de décrochages nombreux (ce qui n'est pas spécifique à cette licence). Il y a des passerelles vers la licence STAPS (possibilités d'intégrer la licence STAPS à partir de l'IUT, de BTS ou autres parcours à condition d'avoir un dossier validé par une commission ad hoc), mais a priori très peu, de la licence STAPS vers d'autres licences. Le taux de réussite en L1 est variable de 30% et 45%, ce qui est peu pour une première année de licence. Le taux de réussite monte à 80% en L2, ce qui est tout à fait correct. Pour la L3 on relève 75% en APAS, 80% en ES et 92% en MS 71% en EM (mais il était proche de 90% les 3 années précédentes).</p>

<p>Le contrôle continu et les aménagements accordés aux étudiants disposant d'un statut particulier peuvent être considérés comme des dispositifs d'aide à la réussite. Un dispositif d'aide à la réussite a, par ailleurs, été validé par l'université, mais pas en L1. Les étudiants disposant d'un statut particulier (sportifs de haut niveau, salariés) disposent de créneaux et de sessions d'examen particulières.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>L'enseignement est réalisé essentiellement en présentiel. Cependant il y a une utilisation importante des techniques numériques tout au long des différents parcours. Les supports de cours sont placés dans l'Environnement Numérique de Travail (ENT), mais la plateforme JALON et le DRIVE sont également utilisés. De plus des logiciels spécifiques sont aussi utilisés pour l'analyse du mouvement, de la performance sportive (logiciels Dartfish et AMISCO). Une UE de préprofessionnalisation en semestre 5 (S5) consiste à présenter une analyse biomécanique d'un geste sportif. La présentation des stages fait appel à une maîtrise des techniques audio-visuelles : montage vidéo, utilisation de logiciels spécialisés.</p> <p>Les enseignants sont encouragés à utiliser le numérique dans leur pratique et 10 projets de 20h d'enseignement ont été financés dans le cadre du plan « Réussite en licence ». La possibilité de mise en place de pédagogie inversée et de MOOC (massive open online course) est évoquée dans les perspectives, avec une évolution vers le e-learning. Ce point reste à développer, entre autres compte tenu des effectifs très importants en L1. Des partenariats avec des start-up locales développant des produits spécifiques en relation avec le sport ont été noués ces nouvelles technologies pourront être incluses dans les enseignements le cas échéant.</p> <p>Le recours aux TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) est important notamment pour les étudiants bénéficiant d'un statut particulier ou en situation de handicap. Des enseignements ont été délocalisés pour les étudiants SHN (sportifs de haut niveau) afin qu'ils puissent suivre les cours sur leurs sites d'entraînement (CREPS - centres de ressources, d'expertise et de performance sportive - d'Aix en Provence, Antibes, Boulouris).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>L'évaluation des étudiants est menée avec beaucoup de rigueur. Il y a une compensation intégrale des UE sur un semestre, et une compensation des semestres sur une année. En cas de redoublement, les UE avec une note supérieure à 10 sont conservées. Des aménagements personnalisés sont prévus, par exemple pour les sportifs de haut niveau.</p> <p>L'essentiel de l'évaluation est réalisé sous forme de contrôle continu (CC). Il y a également une prise en compte de l'assiduité : en cas d'absence à un CC, l'étudiant peut demander à passer la session d'examen des « statuts particuliers » la note obtenue remplace celle du CC manquant. En cas de 2 absences injustifiées (sur 10 séances), l'étudiant obtient 0 en CC et doit se présenter obligatoirement à la session de rattrapage. Les étudiants qui ne peuvent suivre le contrôle continu (ex : sportifs de haut niveau) bénéficient d'une session spéciale d'examen.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est complète et affiche clairement les compétences attendues.</p> <p>Le suivi est réalisé en pratique du fait des contrôles continus, mais il n'y a pas de dispositif spécifique.</p> <p>L'annexe descriptive du diplôme est remise à l'étudiant avec son diplôme pour justifier des compétences acquises.</p> <p>En revanche, il n'y a pas de livret de l'étudiant (portfolio) mais, dans les perspectives, sa mise en place est prévue.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Il n'existe pas de dispositif de suivi particulier à l'UFR STAPS. La liaison avec le dispositif UNICEPRO mis en place au niveau de l'Université peut être améliorée.</p> <p>Il y a une diffusion d'annonces d'emploi et des entretiens ménagés avec des professionnels, cependant le nombre de poursuites d'études à l'issue de la L3 est très important : une très grande majorité continue en master. Pour les étudiants décrocheurs, le suivi s'avère très difficile voire impossible, de même pour les étudiants qui ne continuent pas à l'issue de la licence (peu de retours d'enquêtes).</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Il existe un Conseil de perfectionnement global au niveau de la licence avec 2 réunions par an et comprenant des responsables des différents parcours et des responsables des masters, (13 personnes) plus 5 étudiants et 4 professionnels. Cependant l'implication des professionnels ou des étudiants est limitée. En revanche, il y a aussi des réunions régulières des responsables de parcours avec les enseignants et des représentants étudiants ce qui permet un retour d'expérience sur les formations. Ces réunions semblent utiles et suivies d'action, en effet, il y a une prise en</p>

compte du retour d'expérience pour faire évoluer les enseignements et une volonté de mettre l'étudiant en situation d'acteur de sa formation. Cette structure de pilotage apparaît efficace pour cette licence, cependant l'implication des professionnels serait souhaitable.
Un questionnaire en ligne est ouvert aux étudiants et permet une évaluation des enseignements.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Forte implication des professionnels dans les enseignements, bonnes collaborations avec les structures locales.
- Utilisation notable des outils numériques, du multimédia, des stages, du contrôle continu.
- Forte attractivité en L1 et bonne réussite en L2 et L3 ; parcours adaptés aux débouchés et à l'entrée en master.
- Bonne ouverture à l'international.

Points faibles :

- Capacité d'encadrement réduite en enseignants-chercheurs titulaires (sous-effectif), ce point pourrait devenir limitant si les effectifs tendaient à augmenter encore en particulier pour l'organisation des TP.
- Problème récurrent d'abandons en L1 et problème du suivi des étudiants décrocheurs ou en échec.

Avis global et recommandations :

Le dossier est très clair, reflète le dynamisme de l'équipe et montre bien l'intérêt de cette licence qui a tout à fait sa place à l'Université Nice Sophia Antipolis, compte tenu des débouchés régionaux. La réussite en L2 et en L3 témoigne d'une bonne efficacité pédagogique.

Bien qu'il n'existe pas de formation parfaitement identique à proximité, il y a des formations analogues dans la région. Il importe donc de développer les spécificités locales et de maintenir l'articulation licence - master qui a un rôle important dans l'attractivité des différents parcours. L'ancrage dans le milieu socio-professionnel doit être maintenu car il est capital pour l'adaptation des parcours aux stages et pour les débouchés.

La composition et le fonctionnement du conseil de perfectionnement pourrait être optimisé, bien que le pilotage apparaisse globalement satisfaisant.

Il n'y a pas de modification majeure à apporter à cette formation, tout au plus est-il possible d'encourager le développement et l'utilisation du numérique, de porter attention à la réussite en parcours EM, où elle a diminué l'an passé et d'améliorer le suivi des étudiants qui ne continuent pas en master.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**

Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-LI180014666-020268-RT

Nice, le 3 Mai 2017,

Nous tenons tout d'abord à remercier les collègues pour l'expertise qu'ils ont accomplie et l'ensemble des remarques et suggestions adressées en vue d'améliorer notre formation.

Concernant les deux points faibles soulignés, nous nous permettons d'apporter les éléments de réponse suivants.

Concernant le point relatif à la capacité d'encadrement : « Capacité d'encadrement réduite en enseignants-chercheurs titulaires (sous-effectif), ce point pourrait devenir limitant si les effectifs tendaient à augmenter encore en particulier pour l'organisation des TP »

Durant le contrat précédent, une réflexion a été initiée et plusieurs actions ont été mises en place afin de limiter le sous-encadrement en enseignants-chercheurs et enseignants de la Licence STAPS :

- le rectorat a fixé une capacité d'accueil limitée à 500 néo-entrants en L1. Cette capacité d'accueil est en vigueur depuis 2013. Cependant, depuis sa mise en place, bien que les vœux sur APB dépassent cette capacité d'accueil, ce seuil n'a jamais été dépassé après la procédure de placement définitif et les étudiants ont toujours obtenu leur premier choix d'inscription.

- l'établissement a soutenu la formation en créant des postes d'enseignants et d'enseignants-chercheurs en STAPS

Pour la mise en place de la nouvelle offre de formation, cette problématique a été prise en compte et les pistes envisagées sont les suivantes:

- réorganisation des enseignements pour réduire la charge tout en assurant les prérogatives professionnelles spécifiques au DEUG STAPS (fin de L2) et aux différents parcours de Licence STAPS

- réflexion en cours sur des liens possibles entre les ressources du SUAPS et de l'UFR STAPS

Concernant le point relatif au suivi des étudiants : « Problème récurrent d'abandons en L1 et problème du suivi des étudiants décrocheurs ou en échec »

La filière STAPS est « victime » de son attractivité et de l'engouement des bacheliers sur cette filière, ce qui peut expliquer l'augmentation exponentielle du nombre d'inscrits depuis plusieurs années (que ce soit à Nice ou au niveau national).

Afin d'informer au maximum les futurs bacheliers sur cette filière (e.g., formation, débouchés...) les personnels enseignants et enseignants-chercheurs participent régulièrement aux salons lycéens, aux journées « portes ouvertes » et le service UnicePro de l'université a également mis en place des « web conférences ». Malgré cette information massive, une fois en L1, de nombreux étudiants « décrochent ou abandonnent », bien que des actions de tutorat aient été mises en place en partenariat avec les associations étudiantes. Les raisons de ces abandons sont variées, en fonction du profil de chaque étudiant. Face à ce constat certains enseignements permettant de faire le lien théorie-pratique ont été créés (depuis 2 ans) mais il n'est pas encore possible d'évaluer leur impact.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique



Sophie RAISIN